

«Nos cantons sont devenus trop petits»

La région interjurassienne a parcouru bien du chemin depuis les tensions des années plébiscitaires. Un apaisement rendu possible par la culture suisse de la démocratie, analyse Dick Marty, président de l'Assemblée interjurassienne, dans un entretien

Ancien conseiller d'Etat tessinois, conseiller aux Etats de 1995 à 2011, Dick Marty s'est aussi fait connaître comme procureur par ses combats contre la pédophilie et les rapports critiques qu'il a établis en tant que rapporteur pour l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, au sujet de prisons secrètes de la CIA, de trafics présumés d'organes au Kosovo ou encore des tensions en Tchétchénie. Officiant depuis 2011 comme président de l'Assemblée interjurassienne (AIJ), il porte un regard politique sur l'évolution de la Question jurassienne entre deux votations populaires, celles des plébiscites de 1974-1975 et celle qui s'annonce le 24 novembre 2013.

Dick Marty, entre le Kosovo, la Tchétchénie et les accusations de torture en prison, vous êtes habitué aux dossiers chauds... Est-ce aussi pour cela que le Conseil fédéral vous a désigné pour présider l'AIJ?

Toute comparaison entre ces conflits et la Question jurassienne serait évidemment hasardeuse. Cela dit, il est vrai qu'au Conseil de l'Europe, où j'ai représenté la Suisse de 1998 à 2011 à l'Assemblée des députés, nous avons eu affaire à de nombreuses situations de tensions ethnico-religieuses, que ce soit en Espagne avec le Pays Basque et la Catalogne, la France avec la Corse ou encore la Belgique, la Roumanie et bien sûr les Balkans. J'ai eu l'occasion d'apprendre ainsi que là où des solutions sont imposées par le haut, ça ne fonctionne jamais. Dans le Jura, on a donné la parole à la base. C'est un atout formidable. En Suisse, notre approche participative, par le dialogue et les scrutins populaires, permet de dédramatiser de tels conflits.

En quoi cette approche helvétique a-t-elle été perceptible dans les trois années que vous venez de passer à encourager le dialogue interjurassien?

Nous avons en Suisse non seulement des instruments démocratiques, mais aussi une véritable

culture de la démocratie. J'ai ainsi découvert une qualité de dialogue remarquable entre le Gouvernement bernois et celui de la République et canton du Jura, malgré un passé lourd de conflits. Nous avons tenu des réunions secrètes, dans un canton tiers, en présence de trois conseillers d'Etat de chaque canton. Rien n'a filtré, pas une fuite n'a été organisée. C'est un respect de la confidentialité qu'on ne retrouve même plus au Conseil fédéral! Ces conseillers d'Etat jurassiens et bernois m'ont semblé avoir une réelle culture démocratique et la sincère volonté de résoudre le conflit jurassien. Plus récemment, j'ai participé à un débat contradictoire à Tramelan, ouvert au public. Le dialogue était exemplaire. On est très loin des tensions des années 1960-1970.

Ce modèle suisse de résolution des conflits est-il transposable à l'étranger, selon vous qui avez tant voyagé?

Il n'est pas transposable de 1 à 1, mais il peut donner des idées à d'autres pays sur les vertus du dialogue. Trop souvent, on tend à penser que la démocratie, c'est la règle de la décision de la majorité. En Suisse, nous répondons que ce n'est pas tout à fait cela. La majorité doit certes être respectée, mais il faut des mécanismes pour que la minorité puisse l'être aussi. Le secret de notre démocratie helvétique est une construction délicate d'équilibres subtils, comme on les observe au Conseil des Etats, où un canton aussi peu peuplé qu'Uri compte deux représentants, comme le grand canton de Zurich.

Votre canton, le Tessin, est bien loin des réalités jurassiennes. Comment avez-vous abordé ce mandat à la tête de l'AIJ, dès janvier 2011?

Enfant, je venais souvent dans le Jura avec ma famille, mais mes premiers contacts avec la Question jurassienne datent du temps où j'étudiais le droit à l'Université de Neuchâtel. Je me souviens de la virulence des propos, dans les années 1960.



Dick Marty, président de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) depuis 2011, insiste sur l'importance du respect des minorités dans la culture politique suisse. «Le jour où on commencera à ignorer les minorités, ce sera la fin du modèle suisse», affirme le Tessinois. (keystone)

Pour nous autres Tessinois, c'était quelque chose de bien curieux que ce conflit; j'étais alors bien loin de m'imaginer y être un jour confronté de près. Le Tessin a d'autres problèmes, il est géographiquement éloigné: je porte donc un regard extérieur, forcément neutre, sur la Question jurassienne. Ceux qui vivent ici, qui «sentent» la région, ont davantage tendance à aborder ce conflit avec leurs tripes. Avant de bien connaître la situation, je me disais que l'on s'offrait peut-être là un «problème de luxe». Ce n'est pas une situation dramatique au sens de celles qu'on a connues dans les Balkans, par exemple. Cependant, si on l'avait ignoré, le problème jurassien aurait peut-être pu prendre d'autres proportions.

L'AIJ ayant rendu son rapport final sur l'avenir institutionnel de la région en 2009, d'aucuns pourraient prétendre que le gros du travail avait déjà été réalisé avant votre arrivée...

Ce serait oublier la Déclaration d'intention, qui a été signée

par les deux gouvernements cantonaux en février 2012. Cela a été une grande surprise pour tout le monde qu'on arrive si rapidement à la décision d'organiser un nouveau scrutin populaire. De plus, outre le dossier institutionnel, l'AIJ travaille à la résolution de problèmes concrets, dans des domaines aussi divers que la santé, les transports, la formation professionnelle ou l'économie. Le Jura et le Jura bernois ont dû apprendre à dialoguer, en tenant compte de leurs intérêts communs.

Pour revenir à la Déclaration d'intention: elle va déboucher le 24 novembre prochain sur une votation régionale dans le Jura et le Jura bernois. Pouvez-vous détailler la récente prise de position de l'AIJ à ce sujet?

L'AIJ rappelle que la votation du 24 novembre, d'un point de vue juridique, ne débouche pas automatiquement sur la création d'un nouveau canton. Elle charge les deux cantons de lancer un processus, qui pourrait – ou non – aboutir à la création d'un nouveau canton. Au niveau

juridique, c'est incontestable. Mais il est vrai que du point de vue politique, ce vote peut avoir une autre portée, diversement appréciée selon les camps.

Vous avez parlé de votre neutralité de Tessinois. Qu'en est-il de la «neutralité active» de Bienne dans la Question jurassienne? Bienne occupe en effet une position très complexe dans ce dossier; est-ce une problématique qui vous préoccupe?

C'est une question délicate. On a toujours décrété, à l'AIJ, que Bienne ne fait pas partie du Jura. Mais il me semble évident que si la votation du 24 novembre devait déboucher sur un double «oui», et donc sur la mise en place d'une assemblée constituante, celle-ci ne pourrait pas ignorer le problème biennois. On ne peut pas ne pas voir les rapports d'une intensité extraordinaire entre Bienne et le Jura bernois, que ce soit par les flux pendulaires ou les liens économiques et culturels. Si le Jura bernois devait quitter le canton de Berne, resterait le problème de la minorité franco-

phone de Bienne, qui ne serait même plus tout à fait une minorité cantonale, mais un cas très particulier.

Sans tomber dans le vain jeu des pronostics, comment le président de l'AIJ que vous êtes envisage-t-il l'avenir de la région, que la votation du 24 novembre débouche sur un «oui» ou sur un «non»?

Quel que soit le résultat de ce scrutin, les deux régions seront contraintes à continuer de collaborer, voire à intensifier leur collaboration. C'est dans l'ordre naturel des choses. Cela dit, à plus long terme, l'avenir est probablement plutôt à chercher du côté d'un espace plus vaste, au niveau de tout l'Arc jurassien. On finira par en arriver là, d'ici quelques décennies.

Un grand canton de l'Arc jurassien, et pourquoi?

Nous assistons à une lente dégradation de notre fédéralisme. Les problèmes ont désormais atteint une telle échelle et les modes de vie ont ainsi évolué, que l'on doit repenser notre fédéralisme, trop souvent considéré comme un mythe intouchable. Nos cantons sont devenus trop petits pour faire face aux défis modernes, ils ne sont souvent plus à même d'assumer seuls les tâches d'un Etat. Car les cantons sont des Etats, avec des écoles, une police, des impôts. A l'avenir, la Suisse sera peut-être composée, non plus de 26 cantons, mais de quelques régions plus grandes. On sent une certaine évolution des mentalités, au niveau communal notamment. Au Tessin, le petit village où j'habite a fusionné avec quatre autres communes. Cela aurait été impensable il y a quelques années encore. La question est de savoir quand on osera s'attaquer au problème au niveau cantonal également. On le voit avec l'effondrement soudain du secret bancaire, sous la pression étrangère: nous avons trop souvent tendance, en Suisse, à attendre d'être contraints à agir, au lieu d'anticiper.

Interview David Gaffino

PUBLICITÉ

GASSMANN MEDIA SA

Employé repourvu!

«Pour des projets plus importants, nous mettons en réseau les supports tels que l'impression, la radio, la télévision, la diffusion en ligne et sur mobiles.»

Murielle Grindat, conseillère pour les solutions de communication
Tél. 032 344 83 18

Grâce à
GASSMANN MEDIA SA
www.gassmannmedia.ch